

Editorial

Inventaire

Sylvain Bourmeau

Libération, 1^{er} juin 2012

Depuis longtemps, des responsables politiques, de gauche comme de droite, tentent d'occulter la responsabilité de la France dans le génocide rwandais. Contrastant singulièrement avec la qualité des travaux de la commission sénatoriale belge, la mission d'information parlementaire française n'a, in fine, produit qu'un vaste écran de fumée. Plus grave encore, un magistrat en charge de l'enquête, le fameux juge Bruguière, semble avoir tout mis en œuvre pour brouiller les pistes et organiser la désinformation la plus totale, ouvrant la voie au pire négationnisme. Reprenant l'instruction, le juge Trévidic a commencé à apporter de précieux éléments, un rapport balistique établissant le rôle déclencheur de l'attentat contre l'avion du président Habyarimana. Un nouveau document de l'ONU, dont *Libération* révèle aujourd'hui l'existence, vient d'être versé à son dossier. Il ré-

vèle que le régime rwandais était, au jour de l'attentat, en possession de quinze missiles français Mistral, pourtant strictement interdits d'exportation. Pourquoi la France aurait-elle fourni ces armes sol-air alors que les rebelles rwandais ne disposaient pas d'avions ? Des instructeurs français se trouvaient-ils sur place pour former à leur maniement ? Quel rôle Paris a-t-il réellement joué à Kigali dans les années et les mois qui ont précédé le génocide ? La justice doit poursuivre son travail. Mais nous attendons désormais avec impatience du nouveau président de la République, François Hollande, qu'il exerce un véritable droit d'inventaire. Afin que nous prenions toute la mesure de la responsabilité de son prédécesseur socialiste, François Mitterrand, et donc de notre pays, dans ce génocide qui, en cent jours, coûta la vie à 800 000 personnes.